

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

2020



Régie Eau Potable

SOMMAIRE

1/ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	3
1.1/ TERRITOIRE ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS	3
1.2/ MODE DE GESTION DU SERVICE	3
1.3/ NATURE DES RESSOURCES ET VOLUMES PRÉLEVÉS	5
1.4/ RÉSEAU DE DESSERTE, NOMBRE ET TYPES D'ABONNEMENTS	7
1.5/ PERFORMANCE DU RESEAU	9
2/ TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE	11
2.1/ LE PRIX DE L'EAU	11
2.2/ MODALITÉS DE FACTURATION	16
2.3/ MONTANTS DES RECETTES, VENTE D'EAU ET EXPLOITATION	16
3/ INDICATEURS DE PERFORMANCES	17
3. 1/ QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE	17
3. 2/ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU	28
3. 3/ RENDEMENT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION	29
3. 4/ INDICE LINÉAIRE DES VOLUMES NON COMPTES	29
3. 5/ INDICE LINÉAIRE DES PERTES EN RÉSEAU	30
3. 6/ TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU	31
3. 7/ TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	31
3. 8/ TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS NON PROGRAMMÉES	32
3. 9/ DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS	32
3.10/ DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ	32
3.11/ TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D' EAU DE L'ANNÉE N-1	33
3.12/ TAUX DE RÉCLAMATION	33
4 / FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	33
4.1/ MONTANT DES TRAVAUX	33
4.2/ ENCOURS DE LA DETTE ET ANNUITÉ	34
4.3/ CA 2020	35
4.4/ MONTANT DES AMORTISSEMENTS	36
4.5/ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX	36
5 / ACTIONS DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION	37
5.1/ MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCE	37
5.2/ DESCRIPTIFS ET MONTANTS DES OPERATIONS DE COOPÉRATION	37
Annexes	38

Le présent rapport a pour objectifs

- ✓ De présenter les caractéristiques techniques et financières du Service public de distribution d'eau potable de la Régie Eau Potable d'ECLA,
- ✓ De permettre aux consommateurs de comprendre facilement leur facture d'eau, sans avoir à la déchiffrer,
- ✓ D'informer le consommateur de la qualité de l'eau distribuée,
- ✓ Suite à l'Arrêté du 2 mai 2007 et à l'Arrêté du 2 décembre 2013, d'évaluer l'inscription du Service dans une stratégie de développement durable grâce aux indicateurs de performance.

I/ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1.1/ TERRITOIRE ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

➤ La Régie Eau Potable d'ECLA alimente et entretient les réseaux de distribution d'eau potable de 16 communes :

CHILLY-LE-VIGNOBLE, CONDAMINE, CONLIEGE, COURBOUZON, COURLANS, COURLAOUX, FREBUANS, L'ETOILE, LONS-LE-SAUNIER, MACORNAY, MESSIA-SUR-SORNE, MOIRON, MONTAIGU, MONTMOROT, PERRIGNY (ZI uniquement), SAINT-DIDIER, TRENAL.

- ✓ Soit une population d'environ 28 000 habitants,
- ✓ Le SIE des Foulletons pompe l'eau nécessaire à son alimentation à la station de pompage de Villevieux.

1.2/ MODE DE GESTION DU SERVICE

La Régie Eau Potable d'ECLA comprend :

- 0.5 Ingénieur
 - 1 agent de production
 - 5 fontainiers
 - 2,5 agents administratifs
- Soit 9 équivalents temps pleins ETP

Une directrice des Régies Eau et Assainissement sera recrutée courant 2021.

Ses moyens techniques comprennent des véhicules type fourgonnettes, camions et engins de terrassement. Elle dispose d'un appareil de détection de fuites, de tracé de réseaux et d'un outillage adapté à ses besoins (tronçonneuses, perforatrice pour prise en charge, poste à électrosoudure ...) ainsi que d'un logiciel de gestion des abonnés et de facturation.

Les travaux effectués sont :

L'entretien du réseau

- Relevé des compteurs
- Suivi des stations et des installations
- Réforme des compteurs
- Gestion d'un stock de pièces servant à l'adduction d'eau
- Mise à niveau des bouches à clé
- Entretien des pièces de robinetterie (vannes, réducteurs...)
- Prélèvements pour analyse de l'eau
- La recherche de fuites
- Entretien des réservoirs et analyseurs

Le développement du réseau

- Renouvellement des conduites d'adduction d'eau
- Branchements neufs
- Amélioration du suivi des stations
- Suivi de maîtrise d'œuvre

La gestion des abonnés et de la facturation

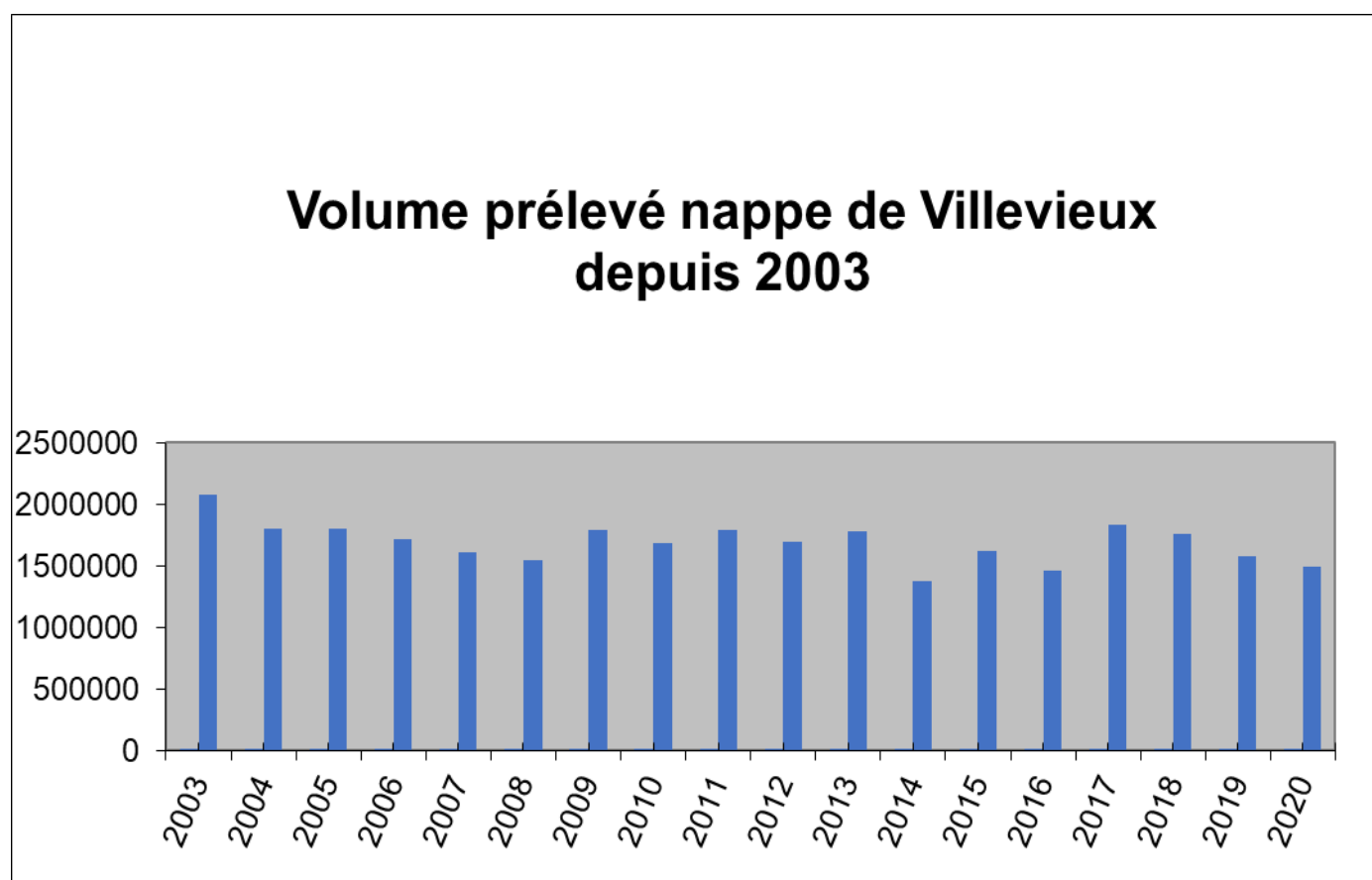
- Facturation bisannuelle
- Gestion des abonnements
- Gestion clientèle (réclamations, régularisations factures ...)

Au 1^{er} janvier 2020, la compétence eau potable a été transférée à ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération). Au 1^{er} Mars 2020, le SIE du Revermont a été dissout, sa compétence et ses agents repris par ECLA. Le Service est une Régie à autonomie financière d'ECLA. A cette même date, les communes de Moiron et Montaigu ont rejoint la nouvelle Régie.

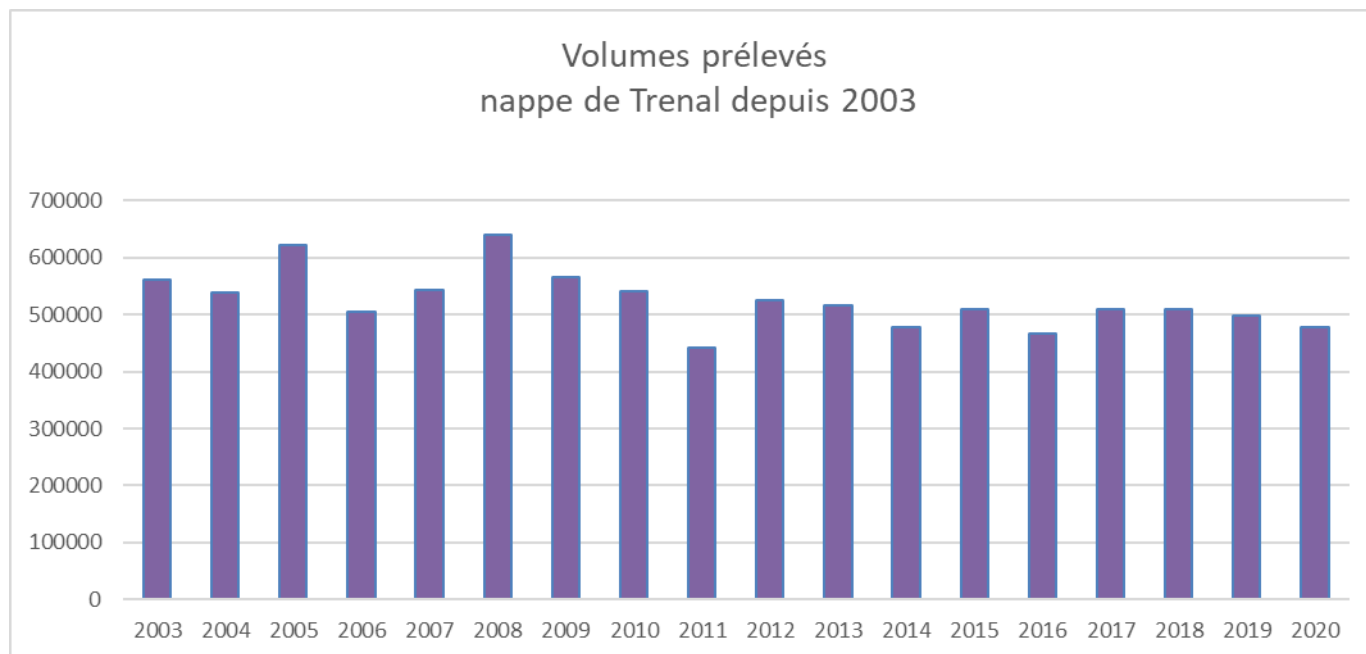
1.3/ NATURE DES RESSOURCES ET VOLUMES PRELEVES

Le réseau d'eau potable est alimenté par un ensemble de nappes et de sources :

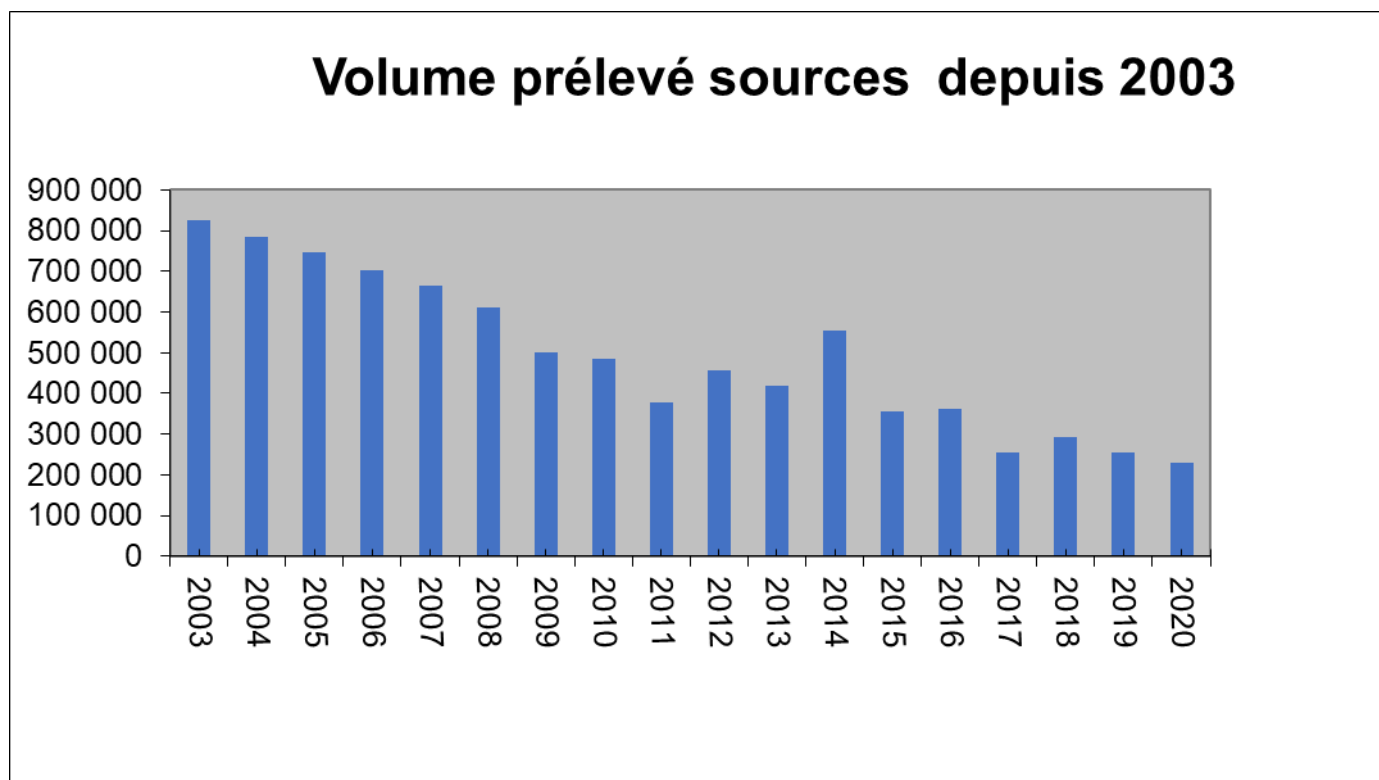
- La nappe de Villevieux
 - La nappe de Trenal
 - Les sources de Conliège et Revigny
 - Les sources de Moiron
 - Les sources de Montaigu
- Le volume prélevé pour l'année 2020, en provenance de la nappe de Villevieux, est de 1 493 338 m³, il varie entre 1,3 et 2 millions de m³ par an (entre 2003 et 2020).



➤ Le volume prélevé pour l'année 2020, en provenance de la nappe de Trenal, est de 477 443 m³. Il varie entre 441 749 m³ et 622 687 m³ (entre 2003 et 2020)



➤ Le volume prélevé pour l'année 2020, en provenance des sources de Revigny et Conliège, est de 230 573 m³. Il est à son plus bas niveau historique depuis 2003, comme le montre le diagramme ci-dessous (sècheresse 2020).



➤ Le volume prélevé pour l'année 2020, en provenance des sources de Moiron, est de 6 070 m³. Les données des années antérieures n'ont pas été fournies par l'ancien gestionnaire.

➤ Le volume prélevé pour l'année 2020, en provenance des sources de Montaigu, est de 13 052 m³. Les données des années antérieures n'ont pas été fournies par l'ancien gestionnaire.

La Régie Eau Potable vend de l'eau :

- ✓ Au SIE des Foulletons (Larnaud, Fontainebrux, Les Repôts), pour l'alimentation de l'ensemble de son réseau d'eau potable :
 - En 2020, 67 396 m³ vendus et pompés dans la nappe de Villevieux
 - En 2020, 3 609 m³ vendus via la commune de Courlaoux et pompés à Trenal ou Villevieux
- ✓ Au SMEA de Beaufort, pour une partie de son réseau lorsque sa nappe (située à Bonaud) s'avère insuffisante : en 2020, 9 005 m³ vendus.

1.4/ NOMBRE D'ABONNEMENTS ET VOLUMES VENDUS

REPARTITION DES BRANCHEMENTS ET VOLUMES VENDUS

Communes	Nombre de branchements	Volume vendus (M3)
Chilly le vignoble	286	30788
Condamine	118	14 993
Conliège	384	29 271
Courbouzon	291	26 305
Courlans	428	56 528
Courlaoux	594	71 779
Frébuans	187	18 097
L'Etoile	284	29 457
Lons le saunier	4 179	1 051 035

Macornay	504	49 923
Messia sur sorne	433	48 210
Moiron	84	5 254
Montaigu	271	20 233
Montmorot	1 401	212859
Perrigny (ZI)	35	33 700
Saint Didier	128	13 191
Trenal	198	19 990
Total ventes communes	9805	1 731 613
Vente en gros		
SMEA Beaufort	1	9 005
SIE Foulletons	2	71 005
Borne ST	1	580
Total ventes en gros	4	80590
Total ventes general	9809	1 812 203

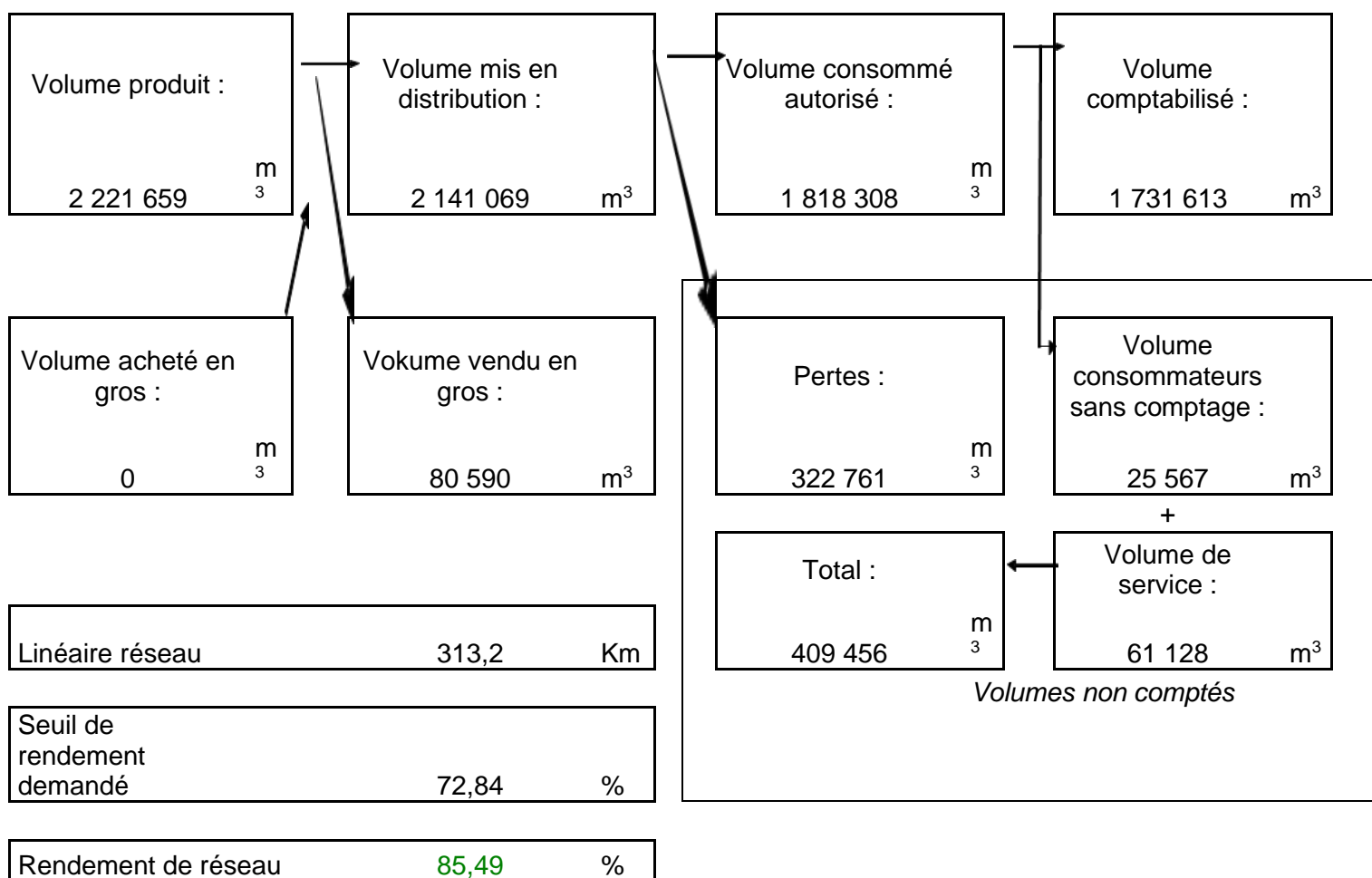
La longueur du réseau de distribution est d'environ 315 km et dessert une population d'environ 28 000 habitants.

Le réseau est constitué de :

- 4 stations de pompage (Villevieux, Ultrafiltration, Trenal, Montaigu)
- 10 châteaux d'eau (Pymont, Messia-Sur-Sorne, UF, Montciel, Savagna, L'Etoile, Condamine, Moiron, Montaigu, Vaux-Sous-Bornay)

1.5/PERFORMANCE DU RESEAU

ECLA 16 COMMUNES



Indice linéaire des volumes non comptés: <i>Volume non comptés / linéaire réseau (hors branchements) / 365</i>	3,58	m ³ /Km /j
Indice linéaire des pertes en réseau : <i>Pertes/linéaire réseau (hors branchements) / 365</i>	2,82	m ³ /Km /j
Indice linéaire de consommation : <i>(Volume consommés autorisés + Volumes exportés) / linéaire réseau (hors branchements) / 365</i>	16,61	m ³ /Km /j

Répartition des rendements et ILP (indice linéaire de perte) par unité de distribution

Unité de distribution de Moiron

Commune desservie : Moiron

L'eau provient de sources arrivant par gravité dans le château d'eau. L'eau est filtrée avec un filtre à sable vertical, puis chlorée avec du chlore gazeux. Le trop plein part aux fontaines du village. Le réseau de 3 kms est ensuite alimenté gravitairement. La moitié de ce réseau a été changé en 2015, lors du renouvellement de l'assainissement. L'ensemble des compteurs a été changé courant 2020.

* Le volume vendu en 2020 est de 5 254 m³ pour un volume prélevé de 6 070 m³ soit un rendement brut de 86.55%.

* Un ILP, Indice linéaire de perte = (Volume produit-volume vendu) /linéaire de réseau/365, de 0.74 m³/km/j

A noter que l'accès aux compteurs généraux n'a pu être fait qu'à partir du 1^{er} Mars 2020, les 2 premiers mois sont donc estimés (pas de note de relève). La télégestion a également été mise en place.

Unité de distribution de Montaigu

Commune desservie : Montaigu

L'eau provient de 3 sources qui par gravité arrivent dans une bache de reprise située en point bas à côté de la station de pompage. Elle est ensuite filtrée avec un filtre à sable vertical puis envoyée par pompage dans un château d'eau de 220 m³ situé en point haut. Elle est chlorée au château d'eau avant d'être distribuée gravitairement dans le réseau. Le réseau, qui compte 13 km, n'a pas fait l'objet de travaux récents et des casses y sont fréquentes. Le hameau de Vatagna ne comporte pas de défense incendie et des travaux avec l'assainissement permettront de renforcer et renouveler cette partie du réseau. L'ensemble des compteurs a été changé courant 2020.

* Le volume vendu en 2020 est de 20 233 m³ pour un volume distribué de 26 052 m³ soit un rendement brut de 77.6%.

* Un ILP de 1.22 m³/km/j

Le compteur de distribution du château d'eau semblant défectueux a donc été changé en Juillet 2020 (estimation sur les premiers mois de l'année). La télégestion a également été mise en place

Unité de distribution de Trenal

Communes desservies : Chilly, Condamine, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Frébuans, l'Etoile, Messia, Montmorot, Saint Didier, Trenal

L'eau provient de la nappe d'accompagnement de la Sorne, plaine dans laquelle se situe la station de pompage. L'eau est siphonnée dans 3 puits de 5 à 11m de profondeur, distants de 200 m chacun. Elle est ramenée dans une bache ou elle est chlorée. Il existe 2 services : le bas service, communes de Courlaoux et Condamine alimentées par une pompe de 60m³/h par son réservoir de tête à condamine

(300m³). Le haut service, comprenant 2 pompes de 80 à 120 m³/h en alternat, alimentant le réservoir de tête de Messia (2 000m³), lui-même en équilibre avec les réservoirs de Montciel situés à Montmorot (2000 m³) et Savagna (1000 m³, Montmorot également). Ce dernier alimente le réservoir de l'Etoile pour alimenter par gravité l'Etoile et St Didier. Ce réseau comprend 200 km de réseau hors branchement.

* Le volume vendu en 2020 est de 563 938 m³ pour un volume prélevé de 477 443 m³ auquel on ajoute 174 093m³ fournis par Villevieux (ex réseau ville de Lons) soit 651 536 m³ et on soustrait les ventes d'un volume de 12 614 m³ (SMEA Beaufort et SIE Foulletons). Le rendement brut est donc de 88.26%.

* Un ILP brut de 1.02 m³/km/j

Le réseau est globalement entretenu bien que subsiste des parties vieillissantes et cassantes (travaux 2021) ainsi que l'ensemble du refoulement de Trenal au réservoir de Montciel, ce dernier étant également à rénover. Les travaux à venir consistent également à créer des jonctions entre les réseaux de l'ex SIER (Syndicat des Eaux du Revermont) et l'ex service de la ville de Lons.

Unité de distribution de Villevieux

Communes desservies : Lons Le Saunier, Macornay, Conliège (et Perrigny ZI)

L'eau provient de la nappe d'accompagnement de la Seillette, dans la plaine de Villevieux. Elle est ramenée par siphons depuis 6 puits, distants de 200 m chacun, dans une bêche où elle est chlorée. 3 pompes sur variateurs de 300m³/h, fonctionnant en alternance, envoi l'eau au réservoir de tête de Pymont (4 000 m³, Lons Le Saunier). Elle alimente ensuite par gravité un réseau de 100 km hors branchements.

*Le volume vendu sur cette unité est de 1 363 929 m³. Le volume distribué (alimentation ex sier) est de 1 593 338 m³ soit un rendement brut de 85.59%.

*un ILP brut de 6.28 m³/km/j

Le réseau est globalement entretenu, bien que subsistent des parties vieillissantes et cassantes (travaux années 2021 et suivantes). Le programme d'aides de l'agence de l'eau RMC a notamment permis entre 2016 et 2019 (appel à projet) d'augmenter le linéaire de réseau changé.

Unité de distribution de l'ultra filtration

Commune distribuée : Lons centre-ville, hors étiage

Le volume fourni par les sources de Revigny et Conliège pour le fonctionnement de la station d'ultra filtration est 164 512 m³ (+ 66 061 m³ pour le bassin Jean Michel) en 2020.

Le volume distribué à la sortie de L'uf est de 452 841 m³ dont 319 116 m³ fournis par Villevieux (By pass quand uf hors fonctionnement).

* Le rendement brut de l'unité sur son temps de fonctionnement, de Janvier à Mars 2020 puis de Novembre à Décembre 2020, est de 81.2 %.

II/ TARIFICATION DE L' EAU ET RECETTES DU SERVICE

2.1/ LE PRIX DE L'EAU

Un tarif cible permettant d'harmoniser les prix sur l'ensemble du territoire a été calculé. Il a été décidé de l'atteindre en 8 ans.

1.Part variable

LONS-LE-SAUNIER	HT	TVA	TTC
EAU	1,246	5,5	1,315
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,901		2,988

MONTMOROT (desservi par Lons)	HT	TVA	TTC
EAU	1,246	5,5	1,315
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,901		2,988

PERRIGNY ZI	HT	TVA	TTC
EAU	1,246	5,5	1,315
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,901		2,988

MACORNAY	HT	TVA	TTC
EAU	1,247	5,5	1,316
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,902		2,989

MONTAIGU (Vatagna par Lons)	HT	TVA	TTC
EAU	1,246	5,5	1,315
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,901		2,988

COURBOUZON (par Lons)	HT	TVA	TTC
EAU	1,246	5,5	1,315
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,901		2,988

CONLIEGE	HT	TVA	TTC
EAU	1,284	5,5	1,355
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,939		3,028

MOIRON	HT	TVA	TTC
EAU	0,530	5,5	0,559
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,185		2,233

MONTAIGU	HT	TVA	TTC
EAU	0,530	5,5	0,559
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	2,185		2,233

**MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE /
COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS /
L' ETOILE /
MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL
(ex SIER)**

	HT	TVA	TTC
EAU	1,436	5,5	1,515
REDEVANCE PRELEVEMENT	0,069	5,5	0,073
REDEVANCE P/ POLLUTION	0,270	5,5	0,285
REDEV. P/MODERNISATION DES RESEAUX COLLECTE	0,150	0,0	0,150
ASSAINISSEMENT SIAAL	1,166	0,0	1,166
Total	3,091		3,189

DROIT D' ACCES AU SERVICE	HT	TVA	TTC
MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE / COURBOUZON / COURLANS / COURLAUX / FREBUANS / L' ETOILE / MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL (ex SIER)	55,00	10,00	60,50
MACORNAY	49,93	10,0	54,92
CONLIEGE	49,93	10,0	54,92
LONS-LE-SAUNIER	48,09	10,0	52,90
MONTAIGU	55,00	10,0	60,50
MOIRON	55,00	10,0	60,50

2. Parts fixes

Part fixe LONS			
TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	15,95	5,5	16,83
20	19,04	5,5	20,09
25	40,77	5,5	43,01
40	58,80	5,5	62,03
50	101,39	5,5	106,97
60	128,35	5,5	135,41
80	157,96	5,5	166,65
100	185,90	5,5	196,12

Part fixe MACORNAY / CONLIEGE			
TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	16,95	5,5	17,88
20	20,23	5,5	21,34
25	43,32	5,5	45,70
40	62,47	5,5	65,91
50	107,51	5,5	113,42
60	136,37	5,5	143,87
80	167,84	5,5	177,07
100	197,52	5,5	208,38

Part fixe MOIRON			
TARIF UNIQUE	HT	TVA	TTC
	27,30	5,5	28,80

Part fixe MONTAIGU			
TARIF UNIQUE	HT	TVA	TTC
	27,49	5,5	29,00

Part fixe MONTMOROT / CHILLY-LE-VIGNOBLE / CONDAMINE / COURBOUZON / COURLANS / COURLAOUX / FREBUANS / L' ETOILE / MESSIA-SUR-SORNE / SAINT-DIDIER / TRENAL			
TAILLE COMPTEUR	HT	TVA	TTC
15	61,54	5,5	64,92
20	84,17	5,5	88,80
25	140,26	5,5	147,97
40	146,94	5,5	155,02
50	427,43	5,5	450,94
60	447,48	5,5	472,09
80	480,83	5,5	507,28
100	520,95	5,5	549,60

2.2/ MODALITÉS DE FACTURATION

Le système de tarification en vigueur est le suivant :

- ✓ Un acompte, redevable au mois de mai, calculé sur la base de 40 % de la consommation de l'année précédente sur les communes suivantes :
 - Lons Le Saunier
 - Montmorot
 - Macornay

Le reste des communes (13) est facturé par relève d'index réel (avec compteurs équipés de têtes émettrices)

- ✓ Le solde déduction faite de l'acompte, redevable en décembre, suite au relevé des compteurs courant septembre/octobre.

2.3/ MONTANTS DES RECETTES, VENTE D'EAU ET EXPLOITATION

Les volumes et le produit des ventes sont les suivants :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES FOULLETONS

ANNEE	VOLUME (m ³)	VENTE en € HT
2013	56 571	10 295.92
2014	59 514	10 831.54
2015	70 485	12 828.27
2016	64 733	11 781.40
2017	60 136	11 065.02
2018	67 181	12 764,39
2019	73 318	13 563.83
2020	67 396	14 081.81

SYNDICAT MIXTE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE BEAUFORT,

ANNEE	VOLUME (m ³)	VENTE en € HT
2020	9 110	6 256.42

III/ INDICATEURS DE PERFORMANCES

3.1/ QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

Le décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 (transposition de la Directive Européenne 98/83/CE du 3 novembre 1998) fixe des niveaux guides "références de qualité" et des concentrations maximales admissibles "limites de qualité" pour les paramètres concernant la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

L'ensemble des analyses est effectué sous le contrôle de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et affiché en mairie dès réception (décret 94-841).

Parallèlement, le Service de l'Eau réalise des prélèvements destinés à des analyses bactériologiques. Cet autocontrôle s'effectue à une fréquence hebdomadaire sur l'ancien réseau ville de Lons pour 2020.

Le coût de l'ensemble de ces analyses s'élève à 54 008.66 € HT pour 2020.

RESEAU de VILLEVIEUX

- Les eaux prélevées à la station de pompage de Villevieux ont alimenté, en plus du Haut Service,
 - ▶ Le bas service, suite à la fermeture de la station Ultrafiltration du 31 mars au 02 novembre 2020
 - ▶ Des communes du captage de Trenal, suite à la fermeture partielle de la station de Trenal du 31 mai au 30 septembre 2020 :
 - 7 communes sur 11 ont été alimentées par Villevieux (St Didier, Montmorot, L'Etoile, Courlaoux, Courlans, Courbouzon, Condamine)
 - 4 communes sont restées alimentées par les puits de Trenal (Chilly le Vignoble, Frébuans, Trenal, Messia sur Sorne)

- Nombre d'analyses effectuées en 2020 pour le haut service (HS) ou nappe de Villevieux (source ARS)

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2	Autres	Radioactivité	Total
Nombre	31	3	11	3	3	/	10	3	1	65

- Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	1	Bq/L	0.01	7.9	/	<100	0	100%
température	38	°C	10	21.3	/	25	0	100%
turbidité	38	NFU	0.2	1.9	/	2	0	100%
pH	38	Unité pH	6.8	7.7	7.18			
Titre alcalimétrique complet	12	°f	25.2	28.6	26.84			
Titre hydrotimétrique	8	°f	30.6	32.1	31.45			
Conductivité	38	µS/cm	448	637	590	>200 - <1000	0	100%
Sels	5	mg/L	147.65	178.57	163.76			
Microbiologie	38	n/100 ml	0	12	0	0	1	97%
Carbone organique tot	9	mgC/L	0.5	3.2	0.86	2	1	89%
Nitrates	12	mg/L	15	24	18.08	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	10	µg/L	0.03	0.317	0.11	0.5	0	100%
Molécules détectées/analyse	10	µg/L	2	8		/		
Valeur molécules détectées	10	µg/L	0.01	0.09	0.02	0.1	0	100%

Nature des 9 molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine	2/10	Produit interdit en 2003	Herbicide Cultures
Atrazine déséthyl	10/10	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Atrazine 2 hydroxy	10/10	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Bentazone	4/10		Herbicide Cultures
S-Métolachlore	9/10		Herbicide Cultures
Diphenylamine	3/10	Produit interdit en usage agricole en 2012	Fongicide ou colorant
Metsulfuronmethyl	1/10		Herbicide Cultures
Nicosulfuron	2/10		Herbicide Cultures
Tritosulfuron	1/10		Herbicide Cultures

AUTRES ANALYSES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYEN NE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Plomb	3	µg/L	1.3	21.2	/	<10	1	66%

■ Etude sur le suivi de métabolites hors suivi sanitaire (ARS)

Il s'agit de l'étude **nationale** engagée par l'ANSES depuis **2018**, pour analyser sur les captages d'eau potable classés prioritaires, une liste particulière de 18 molécules issues de la dégradation de molécules mères. Les ARS sont chargées de ce suivi.

Les résultats de 2020 confirment ceux de 2018,2019, et soupçonné dès 2017, à savoir : quatre types de métabolites sont révélés par les analyses, dont deux sont très préoccupants de par les valeurs atteintes : les métabolites du S-métolachlor (herbicide de printemps) et les métabolites du métazachlore (herbicide du colza).

Métabolites	Nbre analyse	Fréquence	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYEN NE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Du S-métolachlor	11	11 /11	µg/L	0.033	0.449	0.19	0.1	10	10%
Du métazachlore	11	7 /11	µg/L	0.02	0.14	0.04	0.1	1	91%

■ Gestion des non conformités

Plomb

- date : 16/06/2020
- origine analyse : robinet de sortie de la station ; surveillance volontaire après l'incendie de la plateforme de bois recyclé de Ruffey Sur Seille et les fortes pluies qui ont suivi : recherche de micropolluants spécifiques en lien avec la combustion de peintures, ferrailles
- mesure de sécurité : analyses de contrôle
- origine contamination : hypothèse d'un lien avec l'incendie et le débordement du bac de rétention de la plateforme, lui-même analysé ensuite par la DREAL et contenant du plomb
- retour à la conformité : par les analyses du 03/07 et du 21/07
- suite : vigilance sur le devenir d'exploitation du site

Microbiologie

- date : 07/07/2020
- origine analyse : contrôle inopiné au camping de la Marjorie, suite à sa reprise d'activité
- mesure de sécurité : problème localisé en tête de réseau – interdiction de consommation d'eau, distribution d'eau en bouteille pendant 72 heures
- origine contamination : purge insuffisante du réseau après reprise d'activité du camping

- retour à la conformité : analyses du 11/07/2020
- suite : sans

Carbone organique total

- date : 12/05/2020
- origine analyse : robinet de sortie de la station, contrôle inopiné
- mesure de sécurité : sans
- origine contamination : pollution diffuse
- retour à la conformité : analyses du 16/06/2020
- suite : vigilance sur les effluents organiques

Mircopolluant

- date : 26/10/2020
- origine analyse : puits n°3, contrôle inopiné
- mesure de sécurité : sans
- origine contamination : pollution diffuse
- retour à la conformité : analyse ponctuelle
- suite : sans

Métabolites de pesticides

- date : dès le 10/03/2020
 - origine analyse : étude ARS
 - mesure de sécurité : sensibilisation des agriculteurs, rencontres individuelles sur janvier 2020, engagement à ne pas utiliser la molécule sur le bassin versant - étude hydrogéologique avec la recherche des zones d'infiltration préférentielle
 - origine contamination : herbicides de culture de printemps et de culture de colza
 - retour à la conformité : problème persistant
-
- suite : sur l'année 2021 un arrêté ZSCE niveau 2 sera à prendre pour une action large efficace ; également une modification de la DUP est à mettre en œuvre pour renforcer des prescriptions et pour étendre la zone de protection. Objectifs : stopper la dégradation inquiétante de la qualité de l'eau. La problématique est d'autant plus alarmante, qu'en essayant de bien faire, des agriculteurs n'utilisent plus la molécule problématique, mais d'autres molécules qui commencent d'être retrouvées alors qu'elles n'étaient pas présentes auparavant (comme le nicosulfuron, le tritosulfuron). Néanmoins ces molécules sont à considérer comme des traceurs : elles sont arrivées suite à des épandages récents ; On peut supposer que leur non utilisation permette un retour de qualité rapide. Reste à trouver les bonnes alternatives avec les agriculteurs démarche qui pourra s'intégrer dans la future déclaration d'utilité publique.

■ **Caractéristiques principales des eaux prélevées issues de la nappe de Villevieux (haut service)**

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcique** avec une charge faible en sels et en matières en suspension, un titre alcalimétrique de 26.8 °F en moyenne pour 163.7 mg/L de sels et une conductivité de 590 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) de 31.4°f en moyenne
- ✓ **un pH neutre de 7,18** en moyenne
- ✓ **une teneur en nitrates inférieure à 25mg/L** avec une moyenne de 18 mg/L. **Cependant la moyenne remonte tous les ans. Un travail est à mettre en place pour commencer de ralentir cette évolution, un des objets de la révision de la déclaration d'utilité publique.**

- ✓ **une qualité bactériologique bonne** et suivie
- ✓ mais des **problèmes sur des quantités résiduelles de pesticides**. Jusqu'à présent les analyses ne révélaient rien d'anormal. Les résultats avec **l'étude** de nouvelles analyses démontrent que la réalité est plus complexe. Des plans d'actions clairs sont à mettre en œuvre pour reconquérir rapidement la qualité de l'eau.

RESEAU des Sources de Revigny et de Conliège

- Les eaux prélevées aux 5 sources résurgentes de Revigny et de Conliège approvisionnent le centre ville de Lons Le Saunier ou Bas Service une partie de l'année.
 - ▶ la station d'Ultrafiltration a été fermée du 31 mars au 02 novembre 2020 pour cause de sécheresse, de manque d'eau.
- **Nombre d'analyses effectuées en 2020 pour le bas service (BS) ou sources de Revigny et de Conliège (source ARS)**

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2	Autres	Radioactivité	Total
Nombre	7	1	1	1	2	/	2	5	6	25

- **Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)**

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyses	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalies	% Conformité
radioactivité	6	Bq/L	3.6	18.2	/	<100	0	100%
température	12	°C	10.3	14	/	25	0	100%
turbidité	12	NFU	0.2	0.59	/	2	2	83%
pH	12	Unité pH	6.9	7.5	7.32			
Titre alcalimétrique complet	3	°f	22.2	24.9	23.3			
Titre hydrotimétrique	2	°f	23.6	27.4	25.5			
Conductivité	12	µS/cm	418	588	487	>200 - <1000	0	100%
Sels	3	mg/L	97.7	129	114			
Microbiologie	12	n/100 ml	0	0	0	0	0	100%
Carbone organique tot	4	mgC/L	0.5	19.6	0.6	2	1	75%
Nitrates	3	mg/L	6.2	9.6	8.17	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	2	µg/L	0	0.018	0.01	0.5	0	100%
Molécules détectées/analyse	2	µg/L	0	2	1	/		
Valeur molécules détectées	2	µg/L	0.008	0.01		0.1	0	100%

Nature des 2 molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine 2 hydroxy	1/2	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Dimetachlore	1/2		Herbicide Cultures

AUTRES ANALYSES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Légionelles	5	UFC/L	<10	<10	/	<1000	0	100%

■ Etude sur le suivi de métabolites hors suivi sanitaire (ARS)

Aucune analyse spécifique réalisée. Le captage des Sources de Revigny et de Conliège, n'étant pas classé prioritaire, n'a pas été suivi par l'étude des métabolites. Ce qui est dommage du fait de la présence de dimétachlore qui laisse supposer la présence probable de son métabolite.

■ Gestion des non conformités

Turbidité

- date : 08/01/2020
- origine analyse : contrôle inopiné en suivi (D1) de consommation sur le réseau
- mesure de sécurité : analyses de contrôle et renforcement du circuit dans les filtres
- origine contamination : fortes pluies
- retour à la conformité : immédiat
- suite : renouvellement des filtres de l'usine d'ultrafiltration

- date : 23/06/2020
- origine analyse : contrôle inopiné sur la source de la Diane
- mesure de sécurité : captage fermé
- origine contamination : fortes pluies sur un milieu karstique
- retour à la conformité : problème récurrent
- suite : importance de filtres pour le captage de sources résurgentes

Carbone organique total

- date : 23/06/2020
- origine analyse : contrôle inopiné à la source de la Diane
- mesure de sécurité : captage fermé
- origine contamination : en lien avec la teneur élevée en turbidité
- retour à la conformité : analyse du 08/09/2020 conforme
- suite : importance des filtres et de la connexion avec le réseau haut de Villevieux

■ Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Revigny et de Conliège (bas service)

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcique** avec une charge plus faible que le haut service en sels et en matières en suspension ; le titre alcalimétrique est de 23.3 °F en moyenne pour 114 mg/L de sels et une conductivité de 487 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) **moyenne à 25.5°f**
- ✓ **un pH plutôt alcalin de 7,32** en moyenne
- ✓ **une teneur en nitrates très basse de 8 mg/L** (importance de forêts extensives dans l'environnement)
- ✓ **une qualité bactériologique bonne** et suivie
- ✓ et selon les analyses disponibles, une **faible détection en résidus de pesticides**

RESEAU des Sources de Montaiqu

■ Nombre d'analyses effectuées en 2020 pour les eaux des sources de Montaiqu

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2	Autres	Radioactivité	Total
Nombre	4	0	2	0	1	/	4	0	0	11

■ Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L				<100		
température	7	°C	9.4	21.5	16.4	25	0	100%
turbidité	7	NFU	0.2	1.8	0.64	2	0	100%
pH	6	Unité pH	7.1	7.8	7.52			
Titre alcalimétrique complet	2	°f	19.3	20.6	19.95			
Titre hydrotimétrique	2	°f	22.4	22.8	22.6			
Conductivité	7	µS/cm	456	598	513	>200 - <1000	0	100%
Sels	1	mg/L	131.08	/	131.08			
Microbiologie	7	n/100 ml	0	0	0	0	0	100%
Carbone organique tot	3	mgC/L	0.5	0.67	0.59	2	0	100%
Nitrates	3	mg/L	9.3	26	19.77	25 (max50)	0	100%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	4	µg/L	0.005	0.484	0.14	0.5	0	100%
Molécules détectées/analyse	4	µg/L	1	6	3.25	/		
Valeur molécules détectées	4	µg/L	0.005	0.202		0.1	1	75%

Nature des 7 molécules détectées par le suivi sanitaire ARS de 2020

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine	3/4	Produit interdit	Herbicide Cultures
Atrazine déséthyl	3/4	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Atrazine 2 hydroxy	3/4	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Terbumeton	1/4	Teneur élevée 0,202 µg/L – produit interdit	Herbicide Vignes
Terbutylazine	1/4	Produit interdit	Herbicide Vignes
Terbumeton déséthyl	1/4	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Terbutylazine déséthyl	1/4	Produit dégradation	Herbicide Cultures

■ Etude sur le suivi de métabolites hors suivi sanitaire

Il s'agit de l'étude **nationale** engagée par l'Anses depuis **2018**, pour analyser sur les captages d'eau potable classés prioritaires, une liste particulière de 18 molécules issues de la dégradation de molécules mères. Les ARS sont chargées de ce suivi.

Les résultats de 2020 comme ceux antérieurs depuis 2018 montrent la présence de métabolites ; il s'agit uniquement de métabolites du S-métolachlore, herbicide de cultures de printemps. Pour autant, les valeurs des détections de 2020 sont restées en dessous de la norme de 0,1 µg/L et plus basses que celles de 2018,2019.

Métabolites	Nbre analyse	Fréquence	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Du S-métolachlor	3	2/3	µg/L	0	0.092	0.046	0.1	0	100%

■ Gestion des non conformités

Pesticides

- date : 08/06/2020
- origine analyse : contrôle inopiné à la source de la Doye
- mesure de sécurité : analyses de contrôle
- origine contamination : pollution diffuse agricole issue de matières actives désormais interdites
- retour à la conformité : analyse du 21/07/2020
- suite : mise en place de la déclaration d'utilité publique avec des prescriptions agricoles à adapter

■ Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Montaignu

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcique** avec une charge encore plus faible en sels et en matières en suspension ; le titre alcalimétrique est de 19.9 °F en moyenne pour 131mg/L de sels et une conductivité de 513 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) **basse** avec 22.6°f en moyenne
- ✓ **un pH alcalin marqué de 7,52** en moyenne
- ✓ **une teneur en nitrates moyenne de 20 mg/L**
- ✓ **une qualité bactériologique bonne** et suivie
- ✓ Mais une présence de résidus persistants en pesticides

RESEAU des Sources de Moiron

- Nombre d'analyses effectuées en 2020 pour les eaux de source de Moiron

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2	Autres	Radioactivité	Total
Nombre	2	0	1	0	0	/	1	0	0	4

■ Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	0	Bq/L				<100	0	100%
température	3	°C	8.9	23.3	14.93	25	0	100%
turbidité	3	NFU	0.2	9	3.6	2	1	100%
pH	3	Unité pH	7.7	7.7	7.7			
Titre alcalimétrique complet	1	°f	22.1		22.1			
Titre hydrotimétrique	1	°f	25.2		25.2			
Conductivité	3	µS/cm	474	494	484	>200 - <1000	0	100%
Sels	0	mg/L						
Microbiologie	3	n/100 ml	0	0	0	0	0	100%
Carbone organique tot	1	mgC/L	0.55		0.55	2	0	100%
Nitrates	1	mg/L	30		30	25 (max50)	1	

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	1	µg/L	0	0	0	0.5	0	100%
Molécules détectées/analyse	1	µg/L	0	0	0	/		
Valeur molécules détectées	1	µg/L	/	/	/	0.1		

Nature des molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Aucune

■ Etude du suivi de métabolites hors suivi sanitaire (ARS)

Compte tenu de l'absence de pesticides détectées dans les eaux prélevées, et bien qu'étant un captage prioritaire, il n'y a pas eu de programme d'analyses spécifiques mené sur ce captage.

■ Gestion des non conformités

Turbidité

- date : 06/10/2020
- origine analyse : contrôle inopiné à la sortie du réservoir
- mesure de sécurité : mise en place de filtres
- origine contamination : fortes pluies en écoulement dans un milieu karstique
- retour à la conformité : immédiat
- suite : pose de filtre et suivi de leur entretien

Nitrates

- date : 06/10/2020
- origine analyse : contrôle inopiné à la sortie du réservoir
- mesure de sécurité : suivi interne des teneurs en nitrate dans l'eau de sortie du réservoir
- origine contamination : pollutions diffuses agricoles
- retour à la conformité : problème récurrent de pics ponctuels en nitrates
- suite : méthode d'exploration spécifique aux nitrates mises en œuvre à l'automne 2020 ou méthode de l'azote potentiellement lessivable ; un projet d'installation de bougies poreuses est en cours sur 2021, pour identifier les sources possibles de pollution diffuse en nitrates (lisier ? fumier ? azote minéral ?) et les moyens de les contenir ; il est prévu également une zone soumise à contrainte environnementale de niveau 2, en lien avec la problématique nitrate.

■ Caractéristiques principales des eaux prélevées issues des sources de Montaigu

- ✓ **une eau de type bicarbonaté-calcaïque avec** un titre alcalimétrique de 22°F environ et une conductivité de 484 µS/cm
- ✓ **une dureté de l'eau** (titre hydrotimétrique) moyenne de 25°f
- ✓ **un pH bien alcalin de 7,7** en moyenne
- ✓ au vu des analyses disponibles, **une absence de pesticides de synthèse**
- ✓ **une qualité bactériologique très bonne** et suivie
- ✓ **mais une teneur en nitrates élevée de 25 mg/L** en moyenne avec un pic à 30 mg/L

RESEAU de Trenal

Le réseau des eaux prélevées alimente 11 communes.

Cependant par manque de débit, l'alimentation a été partielle du **31 mai au 30 septembre 2020** pour nombre de communes

- 7 communes sur 11 ont été alimentées par le réseau de Villevieux (St Didier, Montmorot, L'Etoile, Courlaoux, Courlans, Courbouzon, Condamine)
- 4 communes sont restées alimentées par les puits de Trenal (Chilly le Vignoble, Frébuans, Trenal, Messia sur Sorne)

■ **Nombre d'analyses effectuées en 2020 pour les eaux pompées de Trenal (source ARS°)**

Type Analyse	D1	D2	P1	P2	RP	RS	Pesticides Liste 2	Autres	Radioactivité	Total
Nombre	8	2	1	3	0	/	2	0	1	17

■ **Résultats des analyses du suivi sanitaire (ARS)**

PHYSICO CHIMIE	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
radioactivité	1	Bq/L	0.03	<8.7	1.97	<100	0	100%
température	13	°C	9.8	23	14.5	25	0	100%
turbidité	13	NFU	0.2	0.69	0.24	2	0	100%
pH	13	Unité pH	7.1	7.7	7.27			
Titre alcalimétrique complet	2	°f	27.4	27.6	27.5			
Titre hydrotimétrique	2	°f	29.7	30.4	30.05			
Conductivité	13	µS/cm	548	575	560.08	>200 - <1000	0	100%
Sels	2	mg/L	131.9	136.7	134.3			
Microbiologie	13	n/100 ml	0	0	0	0	0	100%
Carbone organique tot	3	mgC/L	0.5	2.71	1.25	2	1	66%
Nitrates	3	mg/L	10	12	11	25 (max50)	0	100%
BROMATES	2	µg/L	0	26	0	10	1	83%

PESTICIDES	Nbre analyse	unité	Valeur mini	Valeur maxi	Valeur MOYENNE	Valeur guide	Nombre anomalie	% Conformité
Total analyses	2	µg/L	0.012	0.016	0.14	0.5	0	100%
Molécules détectées/analyse	2	µg/L	1	2	>=1	/		/
Valeur molécules détectées	2	µg/L	0.007	0.012		0.1	0	100%

Nature des molécules détectées par le suivi sanitaire ARS

Molécules pesticides	Fréquence	Observation	Origine
Atrazine déséthyl	1/2	Produit dégradation	Herbicide Cultures
Atrazine 2 hydroxy	2/2	Produit dégradation	Herbicide Cultures

■ Etude sur le suivi de métabolites hors suivi sanitaire (ARS)

Aucune analyse spécifique réalisée. Le captage de Trenal n'étant pas classé prioritaire, n'a pas été suivi par l'étude des métabolites.

■ Gestion des non conformités

Carbone organique total

- date : 26/05/2020
- origine analyse : contrôle inopiné au robinet de sortie de la station de pompage
- mesure de sécurité : sans
- origine contamination : inconnue
- retour à la conformité : analyse du 24/09/2020 conforme
- suite : sans ; les effluents organiques sont interdits sur la zone de captage de Trenal ; voir pour explorer d'autres sources de pollution diffuse

Bromates

- date : 24/09/2020
- origine analyse : contrôle inopiné au robinet de la station de pompage
- mesure de sécurité : oui, contre analyse , réduction des doses de chlore injectées dans le circuit
- origine contamination : usage d'eau de javel ; origine inconnue
- retour à la conformité : avec la contre analyse de novembre 2020
- suite : sans, mais vigilance

3.2/ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Selon l' Arrêté du 2 mai 2007 et l' Arrêté du 2 décembre 2013 relatifs aux Rapports annuels sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement

	2017	2018	2019	2020
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU évaluer le niveau de connaissance du réseau, la qualité de gestion patrimoniale et le suivi des évolutions du réseau	101/120	101/120	101/120	101/120
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du Service ou vendus en gros à un autre Service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau du réseau	86.96%	81.39%	85.69%	85.19%

SEUIL DE RENDEMENT Défini selon le Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif "notamment" à la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable	72.02 %	72.81 %	72.84 %	85.49%
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES Cet indice doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de gestion du réseau.	8.03 m³/Km / jr	7.64 m³/Km / jr	6.06 m³/Km / jr	3.58 m³/Km / jr (1)
INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui n'est pas consommée avec autorisation sur le périmètre du Service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés	6.08 m³/Km / jr	6.39 m³/Km / jr	4.88 m³/Km / jr	2.82 m³/Km / jr
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU Information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le Service	1.44 %	1.68 %	1.96 %	1.22 %
TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur	Nappe 100 % Sources 60 %	Nappe 100 % Sources 60 %	Nappe 100 % Sources 60 %	Nappe 100 % Sources 60 %
TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES mesurer la continuité du Service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement	1.83	2.05	1.83	0.51
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE En années	3.82	3.18	1.04	0.92
TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE N-1	1.33 %	0.78 %	8.14 %	64.5% (2)
TAUX DE RECLAMATIONS	0.29 %	0.31 %	0.13 %	0.041

(1) Ensemble du réseau

(2) y compris retard sur reversement assainissement et la facturation tardive en 2020, détails chapitre 3.11.

3.3/ RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Ce rendement doit permettre de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du Service, ou vendue en gros à un autre Service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau du réseau, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Rendement =

$$\frac{(\text{Volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros}) \times 100}{(\text{Volume produit} + \text{volume acheté en gros})} = (\%)$$

3.4/ INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES

Cet indice doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne fait pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés =

$$\frac{(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume comptabilisé}) / 365}{\text{Longueur du réseau de desserte}} = (\text{m}^3 / \text{Km} / \text{jr})$$

3.5/ INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU

Il doit permettre de connaître par Km de réseau la part des volumes mise en distribution qui n'est pas consommée avec autorisation sur le périmètre du Service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés,

Indice linéaire des pertes en réseau =

$$\frac{(\text{Volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / 365}{\text{Longueur du réseau de desserte}} = (\text{m}^3 / \text{Km} / \text{jr})$$

Volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau

Volume comptabilisé = volume relevé aux compteurs sur une période 12 mois de Janvier à Décembre (requête Anémone consommation facturée du 01/01/N au 31/12/N + la borne des Services Techniques))

Volume consommateurs sans comptage = espaces verts, essais et manœuvres incendie, lavage voirie, chasse d'assainissement, dégrèvements...

Volume de service du réseau = nettoyage de réservoirs, volume de service de production, désinfection et purge de conduites et de branchements suite aux travaux, purge et nettoyage de conduites, analyseurs de chlore et autres en ligne, ...

Longueur du réseau de desserte = longueur du réseau au 31/12/2020

MACORNAY = (réseau non détendu + réseau détendu) = 13.1 Km

CONLIEGE = (réseau + adduction sources) = 8.819 + 5.526 = 14.3 Km

LONS-LE-SAUNIER (haut réseau + bas réseau + adduction sources + refoulement puits) = 88 Km

11 Communes (ex-SIER) : 190 Km

MOIRON : 3 Km

MONTAIGU : 4.8 Km

TOTAL = 13.1+ 14.3+ 88 + 190+ 3+ 4.8 = **313.2 Km** hors branchements

3.6/ TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU

Il doit permettre de compléter l'information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le Service, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Taux moyen de renouvellement du réseau =

(Longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N-4 à N / longueur du réseau au 31/12/N)

$$= \frac{19.2}{5} / 313.2 = \mathbf{1.22 \%}$$
 (voir détail ci-dessous)

Le taux moyen de renouvellement pour un réseau entièrement constitué de fonte ductile est de 1.4% pour un renouvellement complet tous les 70 ans. Du fait de la pandémie, l'année 2020 a connu de moindres travaux. Le réseau ex SIER est constitué à plus de 70% de PVC.

Longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N- 4 à N

Sur la partie ex Lons :

Réseau renouvelé en 2016 = 2.305 Km

Réseau renouvelé en 2017 = 2.625 Km

Réseau renouvelé en 2018 = 2.475 Km

Réseau renouvelé en 2019 = 1.545 Km

Réseau renouvelé en 2020 = 1.250 Km

Soit 10.2 Km

Sur la partie ex SIER :

9 Km de renouvelés entre 2016 et 2020

Longueur cumulée de réseau renouvelé au cours des années N- 4 à N = 19.2 Km

3.7/ TAUX D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Ce taux donne une information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement et est fixé comme suit.

NAPPE ALLUVIALE

Le taux d'avancement de la protection de la ressource de la nappe alluviale de Villevieux est de 100%

L'arrêté préfectoral

- ✓ Portant Déclaration d'Utilité Publique
- ✓ Portant autorisation de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine
- ✓ Et portant autorisation de prélèvement a été pris le 2 mars 2012

Le taux d'avancement de la protection de la ressource de la nappe alluviale de Trenal est de 100%

L'arrêté préfectoral

- ✓ Portant Déclaration d'Utilité Publique
- ✓ Portant autorisation de traiter et de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine
- ✓ Et portant autorisation de prélèvement a été pris le 14 avril 1985

3.8/ TAUX D' OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES

Ce taux doit mesurer la continuité du service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement,

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées =

Nombre de coupures d'eau au cours de l'année non programmées x 1 000

Nombre d'abonnés

$= \frac{5}{9\,805} \times 1\,000 = 0.51 \text{ ‰}$

9 805

3.9/ DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS ET TAUX DE RESPECT DE CE DELAI

Ce taux doit permettre d'évaluer le respect des engagements de délai d'ouverture des branchements d'eau potable, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Pour la Régie Eau Potable, ce délai est au maximum de un jour ouvrable. Les branchements ne sont fermés que lorsqu'il n'y a pas de reprise d'abonnement suite à un départ, et les demandes sont traitées quotidiennement.

3.10/ DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE

Elle doit permettre d'apprécier les marges de manœuvre de la collectivité en matière de financement des investissements et d'endettement, et traduit la durée nécessaire pour amortir la totalité du capital de la dette -en supposant que les excédents nets de fonctionnement (épargne brute) y soient consacrés chaque année-.

Durée d'extinction de la dette =

En cours total de la dette contractée / épargne brute annuelle (CAF brute)

$$= 2\,340\,206.64 / 2\,552\,151.02$$

= **0.92 année** est la durée durant laquelle le Service devrait consacrer la totalité de sa capacité d'autofinancement pour rembourser sa dette.

3.11/ TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L' ANNEE N-1

Ce taux doit permettre de mesurer l'efficacité du recouvrement, dans le respect de l'égalité de traitement.

Taux d'impayés de l'année N-1 =

$$\frac{\text{Montant d'impayés au titre de l'année N-1}}{\text{Recette TTC facturée au titre de l'année N-1 eau / redevance / assainissement}} \times 100$$

$$= \frac{2\,313\,322.92 * 100}{3\,586\,463.42} = \mathbf{64.5 \% (1)}$$

(1) y compris retard sur reversement de la part assainissement collectif à la régie assainissement d'un montant de 1 037 579.46 et la seconde facturation tardive en 2020, envoyée début Décembre.

3.12/ TAUX DE RECLAMATION

Ce taux doit permettre de traduire de manière synthétique le niveau d'insatisfaction des abonnés au service de l'eau, selon l'Arrêté du 2 mai 2007 et du 2 décembre 2013 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

Taux de réclamation =

$$\frac{\text{Nombre de réclamations laissant une trace écrite}}{\text{Nombre d'abonnés}} \times 100$$

$$= \frac{4}{9\,805} \times 100 = 0.041 \%$$

4. / FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

4.1/ MONTANT DES TRAVAUX

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX REALISES POUR L'ANNEE 2020

TRAVAUX	MONTANT € HT
Conduite de refoulement : Remboursement annuité	205 778
Renouvellement de la télégestion commune de Moiron et Montaigu, plan réseau Moiron et Montaigu, pose compteurs têtes émettrices Moiron , Montaigu, Conliège <i>Peu de travaux réseau en raison du COVID-19 et de la fusion avec SIER</i>	79 000
Fournitures de tuyaux et pièces diverses	126 981

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX POUR L'ANNEE 2021

TRAVAUX	MONTANT € HT
Conduite de refoulement : Remboursement annuité	205 778
Renouvellement réseau et branchements : -Route de Macornay, rue des Salines prolongée Boulevard Duparchy (Lons) -Rue du Martinet, rue des Sources, et 0.5 refoulement (Montaigu) -Rue de l'Impériale et rue Novalet (Montmorot) -Rue du Petit Tartre (Messia) -divers travaux de jonction entre ex réseau ville et ex SIER	1 211 870
Renouvellement des compteurs et pose de têtes émettrices : - Montmorot - Macornay	120 000
Renouvellement des compteurs de plus de 15 ans sur le réseau	
Fourniture de tuyaux et pièces diverses	140 000

Le budget primitif 2021 est 3 149 000 pour l'ensemble des investissements programmés.

4.2/ ENCOURS DE LA DETTE ET ANNUITE

En 2020, l'encours de la dette de la Régie Eau ECLA s'élève à 2 340 206.64 €, l'annuité à 321 943.79 € (Y compris intérêts)

4.3/ Compte administratif 2020

EXPLOITATION	Chap	Dépenses	Recettes
Charges à caractère général	11	698 861.09	
Charges Personnels et Frais assimilés	12	374 546.67	
Atténuation de produits	14	649 706.00	
Reversements assainissement et non valeur 6581.654	65	3 317 140.69	
Charges financières	66	48 320.34	
Charges exceptionnelles	67	14 796.37	
Dotations aux amortissements	042	966 837.10	
TOTAL DEPENSES		6 070 208.26	
Quote part dans subvention investissement	042		87 891.50
Ventes prod fab, prest services	70		5 780 803.15
Subventions d'exploitation	74		89 720
Autres produits gestion courante	75		10 190.17
Atténuation de charges	013		33 934.60
Produits financiers	76		7.54
Produits exceptionnels	77		1 922 703.80
TOTAL RECETTES			7 925 250.76

INVESTISSEMENT	Chap	Dépenses	Recettes
Subventions d'investissement	40	87 891.50	
Emprunts et dettes assimilés	16	273 623.45	
Frais d'étude INCOM 2051	20	22 576.00	
Amortissement subvention	21	275 206.06	
Immobilisations en cours	23	0.00	
Restes à réaliser au 31/12/20	21	472 864.48	
TOTAL DEPENSES		1 132 161.49	
Opérations d'ordre - Transfert	40		966 837.10
Autres réserves	1068		317 311.27
Subventions investissement	13		196 781.00
TOTAL RECETTES			1 480 929.37

4.4/ MONTANT DES AMORTISSEMENTS

Le montant des amortissements (DF 042) réalisés en 2020 s'élève à 946 549.10 €.

4.5/ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Un programme pluriannuel de renforcement du renouvellement du réseau a été défini pour une période de quatre années, jusqu'en 2019. Le Service des Eaux a obtenu une aide de 50 % de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse sur ce programme de renforcement du renouvellement de réseau dans le cadre de l'appel à projet de 2015 « économiser l'eau pour l'alimentation en eau potable ».

Un nouveau programme démarrera début 2021 en vue de poursuivre l'effort de renouvellement des conduites d'eau sur l'ensemble de la régie. Ce programme a été lancé en Mars 2021 avec un marché à bon de commande d'un an renouvelable 3 fois, conjointement à la régie assainissement.

La mise en place de pré localisateurs de recherche de fuite sur le réseau est en cours. L'investissement se poursuit pour aboutir à bonne gestion quantitative de la ressource en eau et maîtriser les fuites. Par ailleurs, au niveau de la surveillance du réseau, des investissements importants sont réalisés :

En 2020 :

- Mise en place de la télégestion sur les pompages et châteaux d'eau de Moiron et Montaigu
- Mise en place de compteurs à têtes émettrices sur l'ensemble des communes de Moiron, Montaigu et Conliège
- Renouvellement de la télégestion sur la station de pompage de Villevieux, le réservoir de Pymont et de l'usine d'ultrafiltration

En 2021 :

- Mise en place de compteurs à têtes émettrices sur l'ensemble de la commune de Montmorot
- Fin de la mise en place de compteurs à têtes émettrices sur les communes de Macornay et Conliège
- Mise en place et changement de compteurs à têtes émettrices sur l'ensemble d'une tournée (1/4) de la Ville de Lons-Le-Saunier
- Changement des 3 pompes de Villevieux avec variateurs
- Changement de la seconde pompe immergée de Trenal
- Changement des pompes du surpresseur pour l'IME de Montaigu

V.ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

5.1 MONTANTS DES ABANDONS DE CREANCE

Les abandons de créance ou versement à un fond de solidarité, au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L. 115-3 du code de l'action sociale et des familles, sont les suivantes pour l'année 2020 (nature 654) :

Abandons de créance : **2 826,30 €** a été déclaré en taxes et produits irrécouvrables.

Versement à un fond de solidarité : aucune demande traitée.

5.2 DESCRIPTIFS ET MONTANTS DES OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

La loi dite « Oudin Santini » adoptée le 27 janvier 2005 relative à la Coopération Internationale des Collectivités Territoriales et des Agences de l'Eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement, permet aux établissements chargés des Services publics de mener des actions de coopération internationale.

La Régie Eau Potable d'ECLA a soutenu financièrement l'association "POM" -Pour Oublier la Misère-, œuvrant à la coopération internationale en matière d'accès à l'eau potable pour un montant de 2 000 euros ainsi que l'association Peuple Solidaire pour un montant de 2 000 euros également.

Fait à LONS-LE-SAUNIER,

Le 2 juillet 2021


ANNEXES


- Qualité de l'eau sur la nappe de Villevieux
- Qualité de l'eau sur les sources de Revigny et Conliège
- Qualité de l'eau sur la nappe de Trenal (Revermont)
- Qualité de l'eau sur les sources de Moiron
- Qualité de l'eau sur les sources de Montaigu


ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté


Contrôle sanitaire
Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils


Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.


Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.


Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traitée pour la boisson et la préparation des aliments.


Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2020 de l'eau sur l'unité de distribution : 629 LONS LE SAUNIER HAUT SERVICE (VILLEVIEUX)

Maitre d'Ouvrage : ECLA - LONS LE SAUNIER

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau provient de la nappe alluviale de la Seille puis elle subit une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Paramètre	Nombre d'analyses réalisées :	Nombre d'analyses non conformes :	Valeur maximale mesurée :
Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	27	1	
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	20	0	1,9
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	7	0	18,0 19
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	7		31,4 32,1
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	7	0	0,07 0,17

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2020 :

- ▣ une très bonne qualité microbiologique.
- ▣ une turbidité faible.
- ▣ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ▣ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ▣ des teneurs en matières organiques ponctuellement supérieures à la référence de qualité et des teneurs satisfaisantes pour les autres substances indésirables.
- ▣ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. La surveillance des installations est adaptée.

Les captages sont classés prioritaires GRENELLE et font l'objet de mesures de protection particulières vis-à-vis des pollutions diffuses.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.



Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2020 de l'eau sur l'unité de distribution : 606 LONS LE SAUNIER BAS SERVICE (REVIGNY)

Maître d'Ouvrage : ECLA - LONS LE SAUNIER

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est prélevée dans des aquifères calcaires fissurés (karst) puis elle subit une ultrafiltration et une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 17 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 15 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 0,59
Nitrates	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 2 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 12,4 concentration maximale : 16
Dureté	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 2 Valeur moyenne mesurée : 25,5 Valeur maximale mesurée : 27,4
Pesticides	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 1 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 0,02 concentration maximale : 0,02

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2020 :

- α une très bonne qualité microbiologique.
- α une turbidité faible.
- α des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- α des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- α des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- α une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. La surveillance des installations est adaptée.

Pour plus d'information...


Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-Franche-Comté


Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2020 de l'eau sur l'unité de distribution :

1441 REVERMONT

Maitre d'Ouvrage : ECLA - REVERMONT

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau provient de la nappe alluviale de la Vallière puis elle subit une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 22 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 17 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 0,69
Nitrates	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 5 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 11,2 concentration maximale : 13
Dureté	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 5 Valeur moyenne mesurée : 29,9 Valeur maximale mesurée : 30,8
Pesticides	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 2 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 0,01 concentration maximale : 0,01

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2020 :

- ☒ une très bonne qualité microbiologique.
- ☒ une turbidité faible.
- ☒ des taux de chlore irréguliers.
- ☒ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ☒ des teneurs en matières organiques ponctuellement supérieures à la référence de qualité et des teneurs satisfaisantes pour les autres substances indésirables.
- ☒ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. Le contrôle des taux résiduels de chlore en distribution devra être amélioré.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.



Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2020 de l'eau sur l'unité de distribution :

729 MOIRON

Maître d'Ouvrage : ECLA - MOIRON

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle subit une filtration sur sable, une désinfection au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Bactériologie	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 5 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 3 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 1,6
Nitrates	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 2 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 29,5 concentration maximale : 30
Dureté	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 2 Valeur moyenne mesurée : 25,8 Valeur maximale mesurée : 26,3
Pesticides	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 1 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 0,00 concentration maximale : 0

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2020 :

- ☒ une très bonne qualité microbiologique.
- ☒ une turbidité faible.
- ☒ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ☒ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ☒ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ☒ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. La surveillance des installations est adaptée.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.

ars
 Agence Régionale de Santé
 Bourgogne-
 Franche-Comté

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changez les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

Qualité 2020 de l'eau sur l'unité de distribution : 745 MONTAIGU

Maître d'Ouvrage : ECLA - MONTAIGU

Exploitant : ECLA Service des Eaux

L'eau est prélevée dans des aquifères calcaires fissurés (karst) puis elle subit une filtration sur sable et une désinfection aux ultra-violetts ainsi qu'à l'eau de Javel avant d'être distribuée.

Bactériologie	
La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	Nombre d'analyses réalisées : 5 Nombre d'analyses non conformes : 0
Turbidité	
Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	Nombre d'analyses réalisées : 3 Nombre d'analyses non conformes : 0 Valeur maximale mesurée : 0,47
Nitrates	
L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	Nombre d'analyses réalisées : 2 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 18,7 concentration maximale : 28
Dureté	
La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	Nombre d'analyses réalisées : 2 Valeur moyenne mesurée : 22,6 Valeur maximale mesurée : 22,8
Pesticides	
La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	Nombre d'analyses réalisées : 3 Nombre d'analyses non conformes : 0 concentration moyenne : 0,03 concentration maximale : 0,04

CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2020 :

- ☒ une très bonne qualité microbiologique.
- ☒ une turbidité faible.
- ☒ des taux de chlore satisfaisants qui permettent une bonne désinfection de l'eau.
- ☒ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ☒ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ☒ une dureté élevée (eau dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. La surveillance des installations est adaptée.

Les captages sont classés prioritaires SDAGE et font l'objet de mesures de protection particulières vis-à-vis des pollutions diffuses.

Pour plus d'information...

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du maître d'ouvrage et sur le site Internet du Ministère de la Santé.